

Circuler sur des routes glacées ou enneigées : c'est la dure réalité avec laquelle nous devons composer. Toutefois, en suivant ces conseils, il est possible de rouler en toute sécurité durant l'hiver.

Voici onze consignes pour prévenir les problèmes :

1. À l'automne, pensez à préparer votre véhicule pour l'hiver ;
2. Installez quatre pneus d'hiver identiques et de même usure ;
3. Initiez-vous aux techniques de conduite hivernale à l'avance ;
4. Planifiez vos déplacements et vérifiez les conditions routières et météorologiques avant de partir ;
5. Dénéigez bien votre véhicule chaque fois que vous devez prendre la route ;
6. Prévoyez plus de temps que nécessaire pour vos déplacements lorsque les conditions sont mauvaises ;
7. Évitez d'utiliser le surmultiplicateur (overdrive) et le régulateur de vitesse automatique (cruise control) sur une chaussée glissante ;
8. Apportez votre téléphone cellulaire avec vous et assurez-vous que la pile est complètement chargée ;
9. Ajustez votre conduite et porter votre ceinture de sécurité ;
10. Reportez tous déplacements non essentiel en cas de mauvais temps ;
11. N'oubliez pas votre trousse d'urgence qui peut comprendre :
 - **Pelle, grattoir et balai à neige**
 - **Sable ou sel**
 - **Bandes de traction**
 - **Lampe de poche et piles de rechange**
 - **Trousse et manuel de premiers soins, ciseaux pour couper les ceintures de sécurité**
 - **Fusées éclairantes ou lanterne d'avertissement**
 - **Bouteilles d'eau et aliments non périssables**
 - **Câbles de survoltage**

- **Allumettes et bougies dans une boîte de métal, un sac de plastique ou un pot masson** – utiles pour se réchauffer, réchauffer une boisson ou s'éclairer
- **Couvertures**
- **Vêtements chauds et bottes de rechange**
- **Cartes routières**
- **Pièces de 25 cents (au moins 2) ou une carte d'appel** — si vous n'avez pas de cellulaire
- **Constat à l'amiable** — commandez votre exemplaire auprès du Groupement des assureurs automobiles au 514 288-4321 ou au 1 877 288-4321 (sans frais) ou au www.infoassurance.ca, section *Documents*

Il vaut mieux prévenir que guérir.

À venir : Que faire lors d'une panne de courant

Source : www.securitepublique.gouv.qc.ca
www.caa.ca